

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance exceptionnelle du 20 juin 2024
n° 146 / visioconférence ZOOM/ 14h00

sous la présidence de Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation

soumis à l'approbation de la CFVU du 8 juillet 2024

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Evelyne BOUTEYRE, Emilie CARRETIER (pouvoir), Kathia CHAUMOITRE, Antoine GENTIER (pouvoir), Nicolas MASCRET, Virginie MERCIER, Jean-Manuel RAIMUNDO, Michel RUQUET (pouvoir).

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD (absente), Jean-Michel BREZUN, Jean-Charles DUFOUR, Julien LEFEVRE, Hervé MAGNOULOUX, Nadia MESLI, Guylaine MOLINA, Anaïs SAINT JONSSON (pouvoir).

Collège des usagers :

Présent = Quentin ACQUATELLA (suppl : Mohamed BENKHEDDA)

Absent = Ralph ATRACH (suppl : Clara ROUX-ROCARPIN)

Absente = Anastasia AUBERT (suppl : Youssouf BERTE)

Présent = Laurent BADIE-BARTHES (suppl : Lina JAMMOT)

Présente = Marnie BOCAGNANO-MARTINEZ (suppl : Emma CROUIN)

Présent = Ferréol BONNETAIN (suppl : Loïc FABRE)

Présent = Ghjuvan CATONI (suppl : Oscar PILLET)

Présent = Younes DUFRESNE (suppl : Zoé GORODINE)

Absent = Charles GOMEZ (suppl : Lucas FILETI)

Pouvoir = Charlie HALLART (suppl : Camille BAGNOL)

Absent = Matt JAMIS (suppl : Clara ROPPENNECK)

Présent = Leonardo PEREZ (suppl : Amandine BRILLARD)

Présente = Andréa SOREL (suppl : Lou CHARLOT)

Absente = Ylvana TARDIF (suppl : Théo BOLE-BESANCON)

Absente = Amandine VELLA (suppl : Hugo HALLER)

Présente = Alixe VIEILLEDENT (suppl : Hugo CORNUTELLO)

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Françoise DESRUES, Guillaume GREGOIRE, Soall MAHDJOUB, Marie-Christiane MIRTILLO (pouvoir).

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative :

Sarah BOUALEM (absente), Julien COUDERT, Nathalie MANIVET-DELAYE (absente), Patrick ZIMBARDO (pouvoir).

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Nombre de présents ou représentés : **31**

PARTICIPE A LA SÉANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /



ASSISTENT A LA SÉANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Nathalie ALMERAS, Patrice BONNET, Bertrand DEVOUARD, Sophie FAYET, Elisabeth FERNANDES-MOREIRA, Stéphanie GOLDIE, Annie GUILLERM, Djamel HABET, Anne-Gaëlle JOYAUX, Alain PARAPONARIS, Nathalie PARQUIER, Pascal RATHELOT, Julie SOUHAMI.

Les Vice-présidents délégués à la formation : Cécile BOZZO, Pascale BRANDT-POMARES (excusée), Émilie CARRETIER (excusée), Guylène NICOLAS (excusée), Christophe PELLEGRINO, Anne RIBAUD (excusée), Éric VALÉRIO (excusé).

Le Vice-président délégué à la vie étudiante : Nicolas MASCRET.



Ordre du jour

I- Formation/Pédagogie

- Maquettes d'enseignement de l'offre de formation 2024 proposées par les composantes
- Calendriers pédagogiques pour 2024/2025 proposés par les composantes : vague 3

II- Vie étudiante

- Avis de la Commission *ad hoc* FSDIE projets du 13/06/2024



La VP Formation ouvre la séance exceptionnelle à 14h04, après avoir constaté le quorum.



I- Formation/Pédagogie

En préambule, **la VP Formation** indique que de nombreux points seront présentés à la CFVU du 8 juillet et notamment la campagne des diplômes d'établissement. Elle rappelle aux experts de la CFVU désignés que leurs travaux sont attendus, au plus tard le 24 juin, par la DIRFOR.

La composante ALLSH présentera ses maquettes d'enseignement, ainsi que SMPM celles des formations de santé, suite à la publication du décret du 4 juin 2024 relatif aux modalités de formation du deuxième cycle des études de médecine.

1) Maquettes d'enseignement de l'offre de formation 2024 proposées par les composantes

C. Pellegrino indique que cette quatrième vague concerne quatre composantes pour lesquelles il restait des légères modifications, comme un intitulé en Pharmacie où le parcours « Prévention des risques et nuisances technologiques : risques professionnels et industriels » est simplifié en « Prévention des risques et nuisances technologiques ». Ainsi sont harmonisés les intitulés avec les plateformes de recrutements que sont Mon Master et ecandidat.

Vote :

La CFVU, émet un avis favorable à l'unanimité, aux maquettes d'enseignement proposées par les composantes pour 2024/2025 : vague 4

FDS (complément vagues 1 et 2) ; FDSP (complément vagues 1, 2 et 3) ; PHARMA (complément vague 3) ; SMPM (complément vagues 2 et 3).

(Annexe 1 du présent procès-verbal)

2) Calendriers pédagogiques pour 2024/2025 proposés par les composantes

• ALLSH

La VP Formation indique que la période de rattrapage de session 2 pour 2024/2025 de la composante ALLSH est organisée sur une seule semaine, à nouveau.

Elle rappelle la séance de la CFVU du 6 juin où la décision d'ouvrir une période plus large, à quelques semaines de la session de rattrapage 2024, a été fortement contestée :

- D'une part, au vu des incidences sur l'organisation des étudiants à la veille de la fermeture estivale, entre les congés posés, les hébergements et les emplois saisonniers ;
- Et d'autre part, les personnels de la scolarité avaient alerté la direction de la composante qu'une semaine serait insuffisante.

Ce nouveau calendrier pédagogique pour l'année 2024/2025 borne la session 2 uniquement sur la semaine 26. La composante comptant environ 15 000 étudiants toutes filières confondues, la problématique rencontrée cette année risque de se répéter.

N. Mesli explique qu'en comité des études, une autre version du calendrier a été établie avec une partie d'examens sur la première semaine de juillet, mais une discordance au sein du conseil d'UFR a eu lieu. Le conseil a estimé que les étudiants ne doivent plus être en examens à cette période estivale du fait des hébergements libérés et des emplois saisonniers.

F. Desrues fait remarquer que les calendriers dérogatoires ne sont pas présentés, or les formations en alternance sont dispensées jusqu'en juin. Elle demande une précision quant au délai de prévenance du rattrapage suite à la publication des résultats. **La VP Formation** explique que depuis l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, le délai de quinze jours a été levé.

F. Bonnetain demande si la CFVU ne devrait pas ajouter une semaine supplémentaire, car en l'état il n'approuve pas ce calendrier qui est empreint d'incertitudes.

La VP Formation indique que la CFVU ne se substitue pas au conseil de composante.

G. Grégoire se dit mal à l'aise pour décider et demande les conséquences si la CFVU vote contre.

La VP Formation indique que la composante devra proposer une modification lors de la prochaine CFVU.

J. Lefevre demande, afin de bien cerner la problématique, si elle est d'ordre humain ou technique, ce à quoi la **VP Formation** répond que les deux sont sources de difficultés avec les cohortes importantes en ALLSH. En revanche, la composante a toujours réussi à s'arranger, aussi le manque de temps est une donnée contraignante.

Y. Dufresne estime qu'il manque surtout de personnels, pour avoir observé chaque année les équipes débordées en scolarité.

J. Souhami rappelle que lorsque la FDSP a finalisé son calendrier pédagogique, la semaine 26 était en surcharge, il a donc fallu utiliser la semaine 27 pour faire face au problème de salles. Elle alerte sur le fait qu'il ne faudrait pas avoir à réorganiser cela, si ALLSH utilise la semaine 27 dans la nouvelle proposition.

Il est certainement compliqué pour les étudiants de s'organiser sur la période estivale pour les emplois saisonniers, en revanche l'objectif d'avoir une organisation pédagogique cohérente et confortable pour la réussite des études doit primer.

A ce constat, **la VP Formation** ajoute que cela permet également une organisation réalisable pour les personnels.

N. Mesli explique qu'ALLSH ne souhaite pas pérenniser l'étalement de l'année universitaire comme solution, mais observe que les autres composantes se sont adaptées aux contraintes du site Schuman.

La VP Formation rappelle que les composantes travaillent en empilant les données d'effectifs, de volumes d'épreuves et d'horaires et de disponibilités des locaux. Le rôle de la gouvernance formation, depuis plusieurs années est de coordonner ce campus afin que les emplois du temps ne rentrent pas en conflit.

A. Sorel demande si un accord ne pourrait pas être pris avec les hébergements du CROUS pour qu'en juillet le loyer soit journalier et non mensuel.

L. Perez, élu en conseil d'UFR d'ALLSH, rapporte que ce calendrier a été débattu et il lui semble peu probable que les membres du conseil reviennent sur un étalement de la semaine de rattrapage. Il encourage à trouver une solution autre.

J-M Brezun demande si une modulation de la période réservée aux enseignements en modifiant le rythme des cours pourrait être une solution. Des cours généralistes pourraient être décalés par rapport aux cours spécifiques.

C. Pellegrino rappelle que le temps semestriel est réglementaire et **N. Mesli** indique que les changements de locaux selon les cours ne serait pas gérables. **C. Bozzo** ajoute que l'information de la date de rentrée décalée au 23 septembre 2024 est diffusée d'ores et déjà aux étudiants sur Parcoursup.

E. Bouteyre estime que le problème est à nouveau renvoyé à la composante qui risque de camper sur ses argumentaires. Elle préfère accepter ce calendrier.

H. Magnouloux regrette ce stress supplémentaire qui s'ajoute aux équipes pédagogiques en ALLSH. Il suggère également de maintenir ce qui a été voté et d'étendre le nombre de locaux en sollicitant les lycées, les collectivités locales pour placer un maximum d'épreuves. **S. Goldie** indique que l'Inspé peut accueillir des examens au mois de juin.

La VP Formation confirme que la piste est à creuser, d'autant plus que la SMPM pratique la location de locaux, mais elle exprime des doutes sur cette organisation logistique pour les personnels d'ALLSH. Elle rappelle que ALLSH utilise déjà les gymnases du SUAPS et les différents sites du campus d'Aix-Schuman.

la VP Formation reprend les propositions en indiquant qu'elle n'a aucune certitude que le calendrier sera plus adapté lors du passage à la prochaine CFVU. Cela permet un temps de réflexion supplémentaire pour la composante commente **J-C Dufour**.

La VP Formation propose donc deux solutions :

- soit de le voter en l'état sans possibilité de modification ultérieure ;

- soit de laisser une marge de manœuvre supplémentaire à la composante pour élargir la période, sans entraver les trois autres composantes du site Aix-Schuman qui ont finalisé leurs calendriers. Elle déplore ce positionnement qui revient à demander au conseil d'UFR de revoir sa décision.

Vote :

La CFVU est défavorable au calendrier pédagogique proposé par ALLSH par 15 voix contre, 10 abstentions et 6 voix pour. Les membres préconisent de revoir la période des examens de seconde session, sans engendrer de modifications pour les trois autres composantes du site Aix-Schuman (FEG, FDS, FDSP). Il est également demandé de joindre les calendriers dérogatoires pour les filières concernées.

(Annexe 2 du présent procès-verbal)

- **FDSP (complément de la vague 1)**

Le calendrier est complet et cohérent avec les trois autres composantes du site Aix-Schuman, concernant l'occupation des salles. **La VP Formation** remercie la composante pour les compromis qu'elle a dû effectuer, et propose le document au vote.

Vote :

La CFVU approuve, à l'unanimité, le calendrier pédagogique proposé pour 2024/2025 vague 3 : FDSP (complément vague 1).

(Annexe 3 du présent procès-verbal)

II- Vie étudiante

- **Avis de la Commissions ad hoc FSDIE projets du 13 juin 2024**

N. Mascret rappelle les différentes thématiques des dossiers retenus par la commission.

La VP Formation propose au vote le montant global des subventions accordées : 97 899,04 € (85 691,57 FSDIE + 12 207,47 Cellule engagement A*midex).

Les représentants étudiants de l' « Union étudiante » s'abstiennent relativement aux financements de Galas.

Vote :

La CFVU approuve, par 27 voix pour et 4 abstentions, l'octroi et le montant dédié aux projets étudiants suite aux avis de la Commission ad hoc FSDIE Projets réunie le 13 juin 2024.

(Annexe 4 du présent procès-verbal)



L'ordre du jour est épuisé, la Vice-présidente formation lève la séance exceptionnelle à 15h15.



La Vice-présidente formation
Sophie de Cacqueray